



Association des comptables généraux accrédités du Canada

**Allocution prononcée devant le
Comité permanent des finances de la Chambre des communes
dans le cadre de son processus de consultation prébudgétaire de 2006**

Le 18 octobre 2006

Le discours prononcé fait foi.

Introduction

Monsieur le Président et distingués membres du Comité,

Au nom de l'Association des comptables généraux accrédités du Canada (CGA-Canada) et de ses 68 000 membres, nous vous remercions de nous accueillir ici aujourd'hui et de nous donner l'occasion d'exprimer notre avis sur le pouvoir concurrentiel de l'économie canadienne, ainsi que sur la productivité et les perspectives de croissance du Canada.

Permettez-moi d'abord de me présenter. Je suis Everett Colby, FCGA, président du Comité d'étude de la politique fiscale et budgétaire de CGA-Canada. J'exerce aussi la comptabilité en cabinet privé. Ma clientèle se compose principalement de petites et moyennes entreprises et de particuliers. Je suis accompagné ce matin de M^{me} Carole Presseault, vice-présidente, Affaires gouvernementales et réglementaires à CGA-Canada.

Vous avez reçu des exemplaires de notre exposé et des copies mon allocution. Ces documents sont disponibles dans les deux langues officielles.

Tout d'abord, nous tenons à féliciter les gouvernements présent et précédent d'avoir effectué un des plus importants remboursements de la dette dans l'histoire du Canada. Le remboursement récemment annoncé de 13,2 milliards de dollars réduira le ratio de la dette au PIB à son niveau le plus bas en 24 ans.

Un remboursement aussi appréciable témoigne de l'excellente performance économique du Canada ces dernières années. Il faut le dire, le Canada fait bonne figure en ce qui a trait à l'inflation, à la croissance économique et à l'emploi, et le pays arrive en tête du G7 dans certains secteurs macroéconomiques. Statistique Canada, dans un important rapport publié récemment, indique que l'emploi a augmenté de 1,3 % depuis le début de l'année.

Malgré ces grandes réalisations, le Canada peut et doit faire mieux pour rester concurrentiel.

À CGA-Canada, nous sommes d'avis que la seule façon d'assurer la création de richesse réelle dans l'économie, tant pour les particuliers que pour les familles, consiste à améliorer la productivité. La mondialisation croissante met le Canada en concurrence avec tous les pays, qu'il s'agisse de la Chine ou de la Russie, du Brésil ou des États-Unis. Nous devons être plus ingénieux, mieux formés et plus productifs que nous le sommes actuellement. En toute franchise, il y a encore loin de la coupe aux lèvres.

Une étude récente publiée par le Forum économique mondial indique que le Canada est passé du 14^e au 15^e rang pour ce qui est de la capacité concurrentielle. En 2001, le Canada occupait le 11^e rang; en 1988, le 6^e. La situation du Canada se détériore progressivement et nos partenaires sont de plus en plus concurrentiels.

Il est crucial que nous nous demandions comment renverser la vapeur afin de redevenir un leader mondial.

Monsieur le Président, notre exposé contient des recommandations détaillées dans bon nombre de domaines; des recommandations qui, toutes, aideraient à restaurer la capacité concurrentielle du Canada sur le plan économique. Toutefois, je me concentrerai aujourd'hui sur la nécessité de réduire les impôts des entreprises et d'améliorer l'efficacité de la réglementation.

Moins d'impôts pour les entreprises

Dans une allocution prononcée récemment à Kingston, le ministre des Finances reconnaissait qu'il fallait libérer les forces de l'investissement au Canada et réduire les taxes et impôts fédéraux.

Selon CGA-Canada, le taux effectif marginal d'imposition élevé que doivent payer les entreprises sur les investissements est la question la plus importante à régler. En 2006, le Canada arrivait au 6^e rang des 36 pays les plus industrialisés pour ce qui est du taux effectif marginal d'imposition. Ce classement tenait compte des impôts sur les bénéfices des sociétés, des impôts sur le capital et des taxes de vente provinciales sur le facteur capital. Même si la situation s'est améliorée depuis 2005, cette performance est peu reluisante en comparaison de celle des plus gros concurrents du Canada. L'impôt élevé sur le capital est un handicap sérieux à l'investissement et, par conséquent, à la croissance et à la productivité du pays.

Paradoxalement, le gouvernement tente de venir en aide aux entreprises avec quantité de politiques, de subventions et de programmes spéciaux qui, dans les faits, freinent certains secteurs de l'économie. Nombreux sont ceux qui croient que réduire les impôts sur les investissements des entreprises, les subventions et les dépenses fiscales constitue une meilleure approche. CGA-Canada est de cet avis.

En conséquence, elle suggère aux membres du Comité de faire les recommandations suivantes au gouvernement :

- accélérer la mise en place de la réduction du taux d'imposition des entreprises;
- réduire encore plus le taux d'imposition des sociétés;
- faire passer le taux d'imposition des petites entreprises de 12 % à 11 %;
- faire en sorte que les taux de la déduction pour amortissement reflètent bien la durée réelle des actifs correspondants.

Efficacité de la réglementation

La deuxième proposition de CGA-Canada repose sur la conviction, de plus en plus répandue, que le Canada devra apporter des réformes à sa structure réglementaire s'il veut accroître sa productivité et rester concurrentiel sur les marchés mondiaux.

Nous vivons dans une ère de changements rapides et constants, et avec la concurrence mondiale sans cesse croissante, les entreprises canadiennes ploient sous le fardeau des coûts et de la complexité d'une réglementation par trop volumineuse. Cette situation entrave la productivité et diminue l'avantage concurrentiel du Canada. L'adoption de normes réglementaires élevées, de même que l'application uniforme et efficiente de telles normes, améliorerait considérablement le climat commercial. L'imposition d'un cadre réglementaire plus efficient sur le plan économique favoriserait l'innovation et devrait être un des piliers de la stratégie du gouvernement en la matière.

Il est donc recommandé au Comité d'adopter les mesures suivantes :

- simplifier la structure fiscale et uniformiser le système d'observation fiscale. Cette mesure améliorerait l'efficience, la transparence, et l'équité dans l'application des règlements sur les impôts.
- mettre en œuvre une réglementation intelligente. Le gouvernement devrait simplifier son régime de réglementation dans le but concerté d'alléger le fardeau de conformité des entreprises. CGA-Canada croit que cette mesure apporterait des économies mesurables tout en libérant des ressources précieuses et limitées qui seraient investies plus avantageusement dans des activités liées à la croissance et à la productivité.
- chercher à éliminer les barrières à la mobilité de la main-d'œuvre et au commerce intérieur. Le gouvernement canadien ainsi que les gouvernements provinciaux et territoriaux devraient se pencher sur les obstacles qui nuisent à la mobilité de la main-d'œuvre et au commerce intérieur. L'Accord sur le commerce intérieur doit être amélioré et prévoir des sanctions permettant de s'assurer que les gouvernements respecteront leurs obligations en matière de commerce intérieur. Une union économique forte est essentielle si la nation veut être plus concurrentielle et plus productive.

Nous vous remercions de votre attention. Comme toujours, c'est avec grand plaisir que CGA-Canada participe à ce processus. Nous serons heureux de répondre à toutes les questions que le Comité pourrait avoir sur les présentes recommandations ou sur d'autres recommandations présentées dans notre exposé.